

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT

AIN

**Nombre de conseillers**

- En exercice : 19
- Présents : 19
- Votants : 19
- Absents : 00
- Exclus : 00

**Objet : Subvention  
Amicale du Lycée La  
Côtère La Boisse**

**N° : 2026-36**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **BOURG-SAINT-CHRISTOPHE**

Séance du vingt-huit mai deux mil vingt-six

Date de convocation : 22 mai 2026

Date d'affichage : 22 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois de mai à 20h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit de la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard PERRET, Maire.

**Etaient présents** : Bernard PERRET, Mathieu ARIAS, Eric CHANAVAT, Séverine CHAUSSENDE, Daniel CHEVALLIER, Françoise DA SILVA, Moïse DA SILVA, Marjorie DE BARROS, André FAVRE, Mickaël GUERIN, Estelle JANIN, Marc JANODY, Jacques MARCY, Patrick MOUSSERIN, Barbara PERNIN, Camille PESTEL, Séverine PIOT, Laëtitia SAPET, Raphaëlle TEULET,

**Etaient excusés et ont donné pouvoir** : Néant

**Absent excusé** : Néant

**Absent** : Néant

**Secrétaire de séance** : Eric CHANAVAT

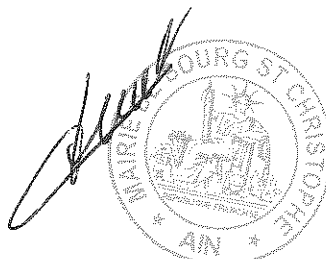
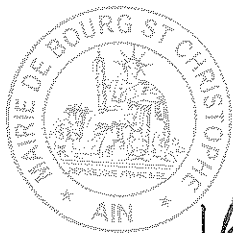
Le conseil municipal a été informé d'une demande de subvention de la part de l'Amicale du lycée La Côtère à La Boisse (Ain). En effet, dans le cadre du First Tech Challenge, concours de robotique mondial, des élèves du Lycée La Côtère (dont au moins une élève est domiciliée sur notre commune) sont sélectionnés pour représenter la France lors de la finale internationale du FIRST Tech Challenge qui se tiendra au Canada à la fin du mois de juillet 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de verser une subvention de 400 euros à l'Amicale du lycée de la Côtère La Boisse.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire,  
Bernard PERRET



Accusé de réception en préfecture  
001-210100541-20260528-delib202636-DE  
Date de télétransmission : 02/06/2026  
Date de réception préfecture : 02/06/2026

*et publication sur le site le 04/06/2026*